
**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Paul-VI
Séance du 21 octobre 2009**

1. Ouverture de l'assemblée

Étaient présents à cette séance :

- Mme Christyne Tremblay, directrice
- Mme José Lecavallier, directrice adjointe
- M. Martin Gélinas, président
- Mme France Lafond, parent
- Mme France Lacas, parent
- Mme Sophie Cahill, parent
- Mme Marie-Pier St-Onge, parent
- Mme Carole Bousquet, enseignante
- Mme Manon Laurencelle, enseignante
- Mme Isabelle Hébert, enseignante
- M. Jean Robitaille, enseignant
- Mme Mélanie Gilbert, représentante du service de garde
- Mme Yolaine Labonté, parent de l'O.P.P.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec modifications.

Proposé par Mme Marie-Pier St-Onge
Appuyé par Mme France Lafond
de résolution : CE 09-10-707

3. Revue et adoption du procès-verbal

3.1 Procès-verbal du 17 juin 2009

Procès-verbal adopté sans modification.

Adopté par Mme France Lafond
Appuyé par Mme Carole Bousquet

3.2 Procès-verbal du 23 septembre 2009

Procès-verbal adopté sans modification.

Adopté par Mme France Lafond
Appuyé par Mme Manon Laurencelle

3.3 Suivi des actions à prendre à la suite de la dernière réunion

La majorité des suivis se retrouve à l'ordre du jour de la séance de ce soir.

M. Gélinas fait un bref retour sur le point 7.9 de la séance du 23 septembre 2009 (ergothérapie). M. Gélinas affirme que le sondage fait

auprès des parents respecte les politiques de la commission scolaire et que l'ajout de service d'ergothérapie proposé par les enseignantes et le conseil d'établissement respecte les dites politiques. On propose de diriger les parents vers Mme Tremblay si des commentaires ou des suggestions sont formulés à propos du projet d'ergothérapie.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

5. Affaires courantes

5.1 Communication aux parents

Mme Tremblay présente deux documents qui seront remis aux parents afin de les informer sur différents points concernant l'école. Mme Tremblay ajoute que ces documents seront remis uniquement aux cadets des familles afin d'éviter les photocopies inutiles.

Le premier communiqué présenté par Mme Tremblay traite du projet d'embellissement de la cour. Ce communiqué informe, d'une part, les parents sur le déroulement des travaux dans la cour et, d'autre part, remercie l'équipe de l'O.P.P. pour l'énergie et le temps consacrés à ce projet. Les parents sont également remerciés pour leur généreuse contribution lors des nombreuses campagnes de financement de l'école.

Le deuxième document a pour but d'informer les parents sur différentes règles qui permettent de mieux encadrer le fonctionnement de l'école. Mme Tremblay ajoute que ce document sera, dès l'année prochaine, inclus dans l'agenda de l'élève afin que les parents puissent être informés de ces règles de fonctionnement dès la rentrée.

5.2 Activités éducatives complémentaires

Mme Tremblay présente la programmation des activités éducatives complémentaires pour 2009-2010. La grille ayant déjà été présentée, Mme Tremblay explique quelques changements qui y ont été apportés. M. Gélinas soulève un questionnement : pourquoi le coût, pour des activités similaires, est-il différent? Mme Tremblay explique que les coûts pour des sorties semblables peuvent varier selon le nombre d'élèves par groupe et le tarif des autobus.

Adoptées par Mme Manon Laurencelle
Appuyées par Mme Isabelle Hébert
de résolution : CE 09-10-708

5.3 Normes et modalités des évaluations et des apprentissages

Mme Tremblay présente le document des Normes et modalités. M. Gélinas demande que les différents points qui constituent les différentes étapes du processus d'évaluation des apprentissages soient expliqués aux membres du CÉ. Mme Tremblay expose le contenu du document.

Approuvées par M. Jean Robitaille
Appuyées par Mme Isabelle Hébert
de résolution : CE 09-10-709

5.4 Service de garde / journées pédagogiques

Mme Gilbert présente la lettre qui a été envoyée aux parents des élèves dîneurs afin que ceux-ci puissent s'inscrire aux journées pédagogiques. Mme Gilbert affirme qu'elle a reçu environ six demandes d'inscription.

Pour faire suite à la demande de certains parents afin qu'il y ait deux types de garde lors des journées pédagogiques, Mme Gilbert affirme que pour 2009-2010 il n'y aura pas de sondage fait à ce sujet puisque les journées pédagogiques pour 2009-2010 ont déjà été adoptées par le CÉ en mars 2009. En 2010-2011, un sondage sera fait à cet effet.

5.5 Liste des cahiers d'exercices

Les frais chargés aux parents pour les cahiers d'exercices ont été approuvés en mai 2009. Toutefois, Mme Tremblay explique que ces frais sont à nouveau présentés puisqu'il y a eu des changements pour certains d'entre eux. Effectivement, certains frais s'avèrent moins coûteux que prévu tandis que d'autres sont un peu plus dispendieux.

Mme Lafond se questionne sur ces changements. M. Robitaille explique que ce sont des propositions de commande qui sont présentées en mai et que les commandes réelles sont faites qu'à la fin juin. Ainsi le présent document présente les coûts réels pour 2009-2010.

On demande s'il est possible que les parents puissent payer ces frais en deux versements. Mme Tremblay dit qu'elle va en discuter avec les secrétaires de l'école afin de voir si cela est possible au niveau de la gestion des encaissements.

Proposée par M. Jean Robitaille
Appuyée par Mme Carole Bousquet
de résolution : CE 09-10-710

5.6 Suivi des projets intégrateurs

Mme Tremblay dit qu'elle informera régulièrement les membres du CÉ de l'évolution des différents projets intégrateurs.

Mme Tremblay présente le détail du Fond à destination spéciale en date du 21 octobre 2009.

5.7 Plan d'action de l'O.P.P.

Mme Yolaine Labonté dit que la Plan d'action sera présenté à la prochaine séance.

6. Information

6.1 Parole à la directrice

Mme Tremblay dit avoir vécu un superbe rassemblement avec les élèves de l'école dans le cadre du projet Solidarité à la pauvreté. Pendant une minute les élèves étaient invités à se tenir debout, au même moment que des milliers de jeunes dans le monde, en signe de solidarité à la pauvreté dans le monde. Les élèves ont été sensibilisés à la pauvreté et préparés pour ce projet lors d'une présentation Power Point. Le journal La Relève était présent lors de cette belle activité.

Mme Tremblay présente un article qui traite d'une enquête sur la réalité des directions d'établissement scolaire. Elle soutient, tout comme relevé dans cet article, que la reddition de compte s'avère une lourde tâche pour les directions et qu'effectivement la bureaucratie prend beaucoup de place et éloigne des élèves.

Mme Tremblay affirme se plaire grandement dans ses nouvelles fonctions de directrice.

Enfin, Mme Tremblay informe le CÉ que Mme Gauvreau, la directrice générale adjointe, est venue visiter l'école. Cette dernière a trouvé qu'un climat agréable était palpable.

Le personnel de l'école affirme que la directrice est grandement appréciée pour sa présence, son dynamisme et son soutien.

6.2 Parole aux représentants du personnel

Mme Bousquet dit que cette année, en collaboration avec M. Jean-François, les arts du cirque auront comme thème Les Fables de la Fontaine et les contes de Perrault et les grands classiques du cinéma. De plus, Mme Bousquet affirme que l'année s'avère très prometteuse puisqu'ils ont de très beaux groupes.

M. Robitaille et ses collègues envisagent la possibilité d'une sortie à Québec avec les élèves de 6^e année. À suivre...

Mme Gilbert présente le Feuillet pédagogique de L'ASGEMSQ dans lequel certaines des activités offertes au service de garde sont présentées : les Jeudis Multi, les dîners animés et les vendredis en folie.

Mme Gilbert présente également le nouveau projet inter-écoles Boucherville soit une ligue de soccer intérieur (préscolaire à la 4^e année) et une ligue d'improvisation (5^e et 6^e année). Pour cette année, des frais de 70\$/ enfant pour le soccer intérieur et de 50\$/ enfant pour l'improvisation seront exigés aux parents.

M. Gélinas se dit mal à l'aise avec la prise d'une telle décision au point Parole aux représentants du personnel et désire en faire point officiel à la prochaine séance du CÉ. À suivre...

6.3 Parole aux membres

Aucun membre ne prend la parole.

6.4 Parole à la représentante de l'O.P.P.

La représentante de l'O.P.P. n'a pas de point à ajouter.

6.5 Parole au représentant du Comité de parents

La prochaine réunion du comité de parents aura lieu dans deux semaines, ainsi le représentant prendra la parole à la prochaine séance du CÉ.

6.6 Parole au président-courrier

Le président se dit très heureux d'avoir repris ses fonctions de président. Cette année il se dit satisfait du climat agréable qui règne au sein du CÉ et se dit enchanté de savoir que tout va bien dans l'école.

7. Autres sujets

7.1 Dictée PGL

Mme Lecavallier présente le projet de la Dictée PGL. Certaines enseignantes ont manifesté leur intérêt envers ce projet qui consiste également en un moyen de financement pour l'école. Les élèves doivent étudier des mots de dictée et le parent contribue financièrement au nombre de mots réussi par son enfant. La somme amassée par la classe est ensuite divisée à part égale entre l'école et un organisme humanitaire.

Proposée par Mme France Lafond
Appuyée par Mme Isabelle Hébert
de résolution : CE 09-10-711

7.2 Activité volleyball

Mme Bousquet présente l'activité volleyball pour les élèves de 6^e année. Les 12 élèves de l'équipe Paul-VI, encadrés par M. Raymond, auront des matchs à tous les jeudis midis et participeront à trois tournois et un grand tournoi final en mai 2010. Des frais de 75\$ sont exigés aux parents.

**Proposée par Mme France Lafond
Appuyée par M. Jean Robitaille
de résolution : CE 09-10-712**

7.3 Formation des membres du CÉ

Des séances de formation sont offertes aux membres du conseil d'établissement le 11 et 18 novembre prochain au CFP.

8. Évaluation de la rencontre

9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 :10

**Proposée par Mme Manon Laurencelle
Appuyée par Mme Carole Bousquet**

Signature de la directrice : _____ date : _____

Signature du président : _____ date : _____